



SYNDICAT MIXTE FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES (Siren : 251710398)

## FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

### Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Rochefort
Arrondissement	Rochefort
Département	Charente-Maritime
Interdépartemental	oui

### Date de création

Date de création	31/03/2000
Date d'effet	31/03/2000

### Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	

### Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Quai aux vivres
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	17300 ROCHEFORT
Téléphone	05 46 87 08 00
Fax	05 46 87 69 90
Courriel	fma@forum-marais-atl.com
Site internet	

### Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

### Population

Population totale regroupée	358 894
Densité moyenne	119,85

## Périmètres

Nombre total de membres : 6

- Dont 1 commune membre :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
17	Rochefort (211702998)	24 901

- Dont 1 groupement membre :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
17	UNION DES MARAIS DE LA CHARENTE-MARITIME (251701306)	SM ouvert

- Dont 4 organismes publics :

Organismes adhérant au groupement
CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE (181700014)
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME (221700016)
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE (223300013)
REGION NOUVELLE AQUITAINE (200053759)

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <p>- Hydraulique</p> <p><i>Le présent Syndicat Mixte est créé pour les acteurs et leurs structures agissant dans les marais; il s'inscrit dans une dynamique interrégionale Arc Atlantique et oeuvre pour la construction d'une réponse positive et prospective à la double attente environnement/économie. Le Syndicat Mixte n'exerce pas de responsabilité de gestion des marais (maîtrise oeuvre, maîtrise d'ouvrage) qui est du ressort des structures locales en place. Dans ce contexte, en tant qu'instance neutre et créative, les objectifs du Forum des Marais Atlantiques sont: - de mettre en relation constructive les différents niveaux d'acteurs, de rendre compte de la spécificité des marais atlantiques dans les politiques nationales et européennes; de prendre en compte le plan d'actions gouvernemental en faveur des zones humides; - d'organiser et d'enrichir un espace de partage des savoirs: * centre interrégional de ressources documentaires, * synthèses des acquis scientifiques et techniques, * valorisation des expériences et initiatives concluantes, * organisation et diffusion des données relatives à la spécificité, à la gestion, aux qualités des différents marais de la façade atlantique; - d'animer des sessions d'information et de formation sur les aspects techniques, juridiques, fonctionnels des marais; - de développer, à la demande des acteurs de terrain, des missions de concertation nécessaires à l'aboutissement de projets complexes et pluri - acteurs au sein des marais de la façade atlantique.</i></p>
<p>Autres</p> <p>- NTIC (Internet, câble...)</p> <p><i>Le présent Syndicat Mixte est créé pour les acteurs et leurs structures agissant dans les marais; il s'inscrit dans une dynamique interrégionale Arc Atlantique et oeuvre pour la construction d'une réponse positive et prospective à la double attente environnement/économie. Le Syndicat Mixte n'exerce pas de responsabilité de gestion des marais (maîtrise oeuvre,</i></p>

maîtrise d'ouvrage) qui est du ressort des structures locales en place. Dans ce contexte, en tant qu'instance neutre et créative, les objectifs du Forum des Marais Atlantiques sont: - de favoriser l'émergence de réseaux techniques, réseaux de savoir - faire; notamment développement des compétences SIG (Systèmes d'Informations Géographiques) et élaboration de langages communs.

#### - Autres

Le présent Syndicat Mixte est créé pour les acteurs et leurs structures agissant dans les marais; il s'inscrit dans une dynamique interrégionale Arc Atlantique et oeuvre pour la construction d'une réponse positive et prospective à la double attente environnement/économie. Le Syndicat Mixte n'exerce pas de responsabilité de gestion des marais (maîtrise oeuvre, maîtrise d'ouvrage) qui est du ressort des structures locales en place. Dans ce contexte, en tant qu'instance neutre et créative, les objectifs du Forum des Marais Atlantiques sont: - de mettre en relation constructive les différents niveaux d'acteurs, de rendre compte de la spécificité des marais atlantiques dans les politiques nationales et européennes; de prendre en compte le plan d'actions gouvernemental en faveur des zones humides; - d'organiser et d'enrichir un espace de partage des savoirs: \* centre interrégional de ressources documentaires, \* synthèses des acquis scientifiques et techniques, \* valorisation des expériences et initiatives concluantes, \* organisation et diffusion des données relatives à la spécificité, à la gestion, aux qualités des différents marais de la façade atlantique; - d'animer des sessions d'information et de formation sur les aspects techniques, juridiques, fonctionnels des marais; - de développer, à la demande des acteurs de terrain, des missions de concertation nécessaires à l'aboutissement de projets complexes et pluri - acteurs au sein des marais de la façade atlantique.

## Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)